



Bureau de la CLE

23 janvier 2014
Saint Jean d'Angély



Ordre du jour

- ✓ Point sur la révision du SAGE et sur le calendrier
- ✓ Lancement d'une étude pour la révision du SAGE
- ✓ Proposition d'une stratégie pour la CLE
- ✓ Questions diverses
 - Tableau de bord



1. Point sur la révision du SAGE



Historique de la révision

- ✓ Lancement de la révision le 16.09.2010
- ✓ Etude globale pour la révision du SAGE : 2 consultations en 2011 → infructueuses
- ✓ Révision en interne par le SYMBO :
 - Etat des lieux (EI, diagnostic, stratégie)
- ✓ Etude pour la révision du SAGE :
 - Consultation en 2013 (EE, PAGD, règlement) → infructueuse
 - Recrutement par le SYMBO d'un chargé de mission (avril 2013 - avril 2014)



Travaux réalisés

- ✓ Etat des lieux (validé le 25 avril 2013 et mis à disposition sur le site Internet du SAGE)
- ✓ Diagnostic (validé le 18 juillet 2013 et mis à disposition sur le site Internet du SAGE)
- ✓ Rapport environnemental : trame du document rédigée au fur et à mesure, en attente des dispositions du SAGE pour évaluation



Travaux réalisés

- ✓ 3 Groupes de travail réunis en mai et juin 2013 :
quantité, qualité, milieux
 - Bilan « SAGE 2008 »
 - Report/modification/suppression des dispositions
 - Nouvelles dispositions

- ✓ Réflexions / structuration du PAGD et du règlement

- ✓ Fin 2013 élaboration de la stratégie → soumise à la CLE le 30 janvier 2014



Perspectives

- ✓ Contexte actuel plus propice aux réponses des BE
- ✓ Calendrier plus « souple » :
 - Approbation du SAGE début 2015
 - Consultation et enquête publique sur l'année 2015
 - Adoption du SAGE début 2016
 - AP courant 2016
- ✓ Calendrier compatible avec la prise en compte de la révision du SDAGE (prog. 2016-2021)



2. Lancement d'une étude pour la révision du SAGE



Pourquoi ce recours à un BE ?

- ✓ Expertise technique et juridique
- ✓ Expérience « SAGE » sur d'autres territoires
- ✓ Point de vue extérieur, recul, neutralité
- ✓ Dégage du temps pour le travail d'animation / de concertation



Objet des prestations

- ✓ Accompagner le SYMBO :
 - **TRANCHE FERME (11 mois)**
 - Rédaction des documents du SAGE (PAGD, règlement, EE)
 - **TRANCHE CONDITIONNELLE 1 (24 mois)**
 - Appui pendant la phase de consultation : analyse, synthèse et prise en compte éventuelle des avis
 - **TRANCHE CONDITIONNELLE 2 (en parallèle)**
 - Préparation et réalisation de réunions supplémentaires



Calendrier prévisionnel

- ✓ CLE - Octobre 2014
 - Installation de la nouvelle CLE
 - V1 des documents du SAGE
- ✓ CLE - Janvier 2015
 - Approbation du projet de SAGE
 - Lancement de la phase d'adoption
- ✓ CLE - Septembre 2015
 - Installation de la nouvelle CLE
 - Retours / consultation, enquête publique
- ✓ CLE - Février 2016 → **Adoption du SAGE**



Calendrier prévisionnel

	2014												2015												2016												2017	
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	
	Tranche ferme												Tranche conditionnelle n°1																									
Réunions de la CLE										CLE			CLE												CLE													
Réunion du bureau			B			B					B														B													
Groupes de travail			6 réunion des GT																																			
	Bureau : Lancement de l'étude			B : trame du PAGD et du règlement						B : 1ère version des documents du SAGE			CLE : 1ère version des documents du SAGE			B : 2ème version des documents du SAGE			CLE : Approbation du SAGE			B : Bilan des retours de consultation des assemblées et modifications du SAGE			CLE : Bilan des retours de consultation des assemblées et modifications du SAGE			Bureau : retour des consultations et enquête publique			Bureau : retour des consultations et enquête publique			CLE : Adoption du SAGE				



Suivi de l'étude et réunions

- ✓ Suivi de l'étude
 - SYMBO (Président, animatrice du SAGE) : information hebdomadaire + point mensuel
 - Bureau de la CLE : suivi pour le compte de la CLE
 - Comité de relecture (suivi de la révision du SAGE, accompagnement du SYMBO)
- ✓ Réunions :
 - 2 + (2) réunions de la CLE au minimum
 - 4 + (3) réunions du bureau de la CLE au minimum
 - 6 réunions de groupe de travail au minimum



Groupes de travail

- ✓ Gouvernance : compétences, maîtrise d'ouvrage, etc.
- ✓ Fonctionnalités des milieux aquatiques et des écosystèmes associés : zones humides, continuité, etc.



Rendu de l'étude

- ✓ Documents du SAGE (PAGD, Règlement, RE)
- ✓ Diaporamas
- ✓ Comptes-rendus des réunions
- ✓ Base de données et cartes



3. Proposition d'une stratégie pour la CLE



Thématiques

- ✓ Gouvernance et mise en œuvre du SAGE
- ✓ Cours d'eau et milieux associés
- ✓ Quantité
- ✓ Qualité des eaux superficielles et souterraines
- ✓ Inondations

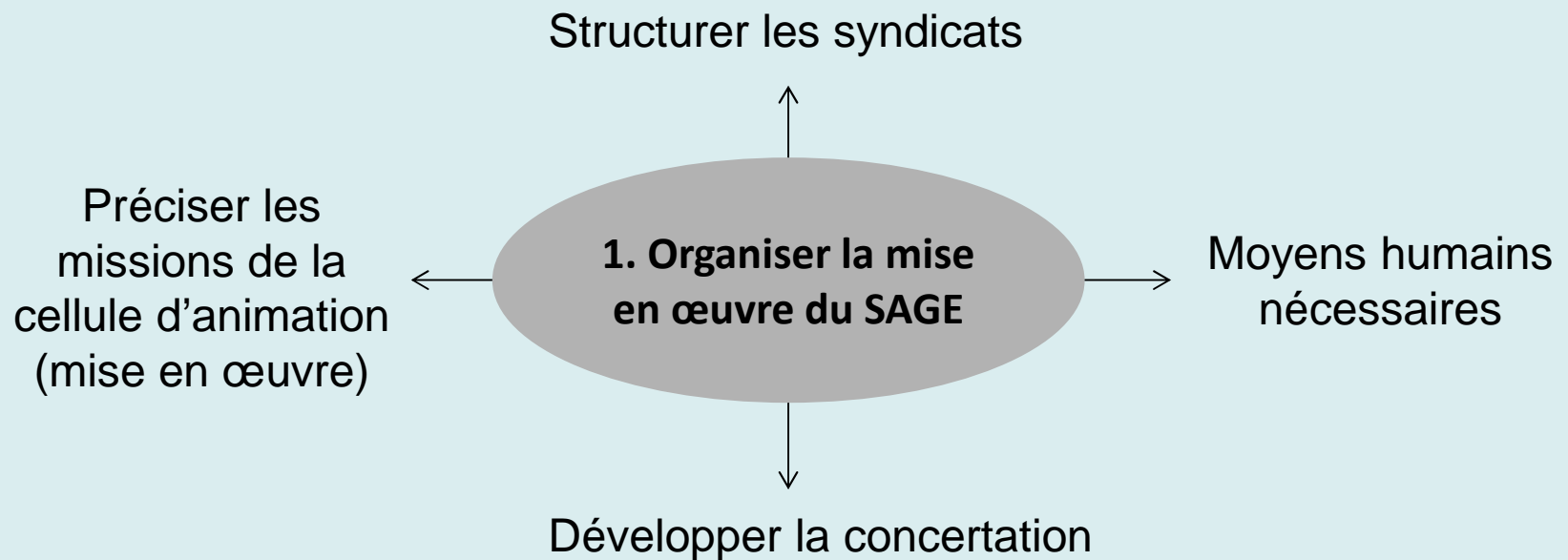


Gouvernance - constats

- ✓ Place de la CLE et visibilité du SAGE à renforcer
- ✓ Implication des acteurs (gestion quantitative, démarche de reconquête de la ressource, etc.)
- ✓ Existence d'un EPTB
- ✓ Organisation des structures sur le terrain : besoin d'améliorer la synergie et l'efficacité des interventions
- ✓ Besoin de valoriser les actions menées et de traduire le SAGE de façon opérationnelle

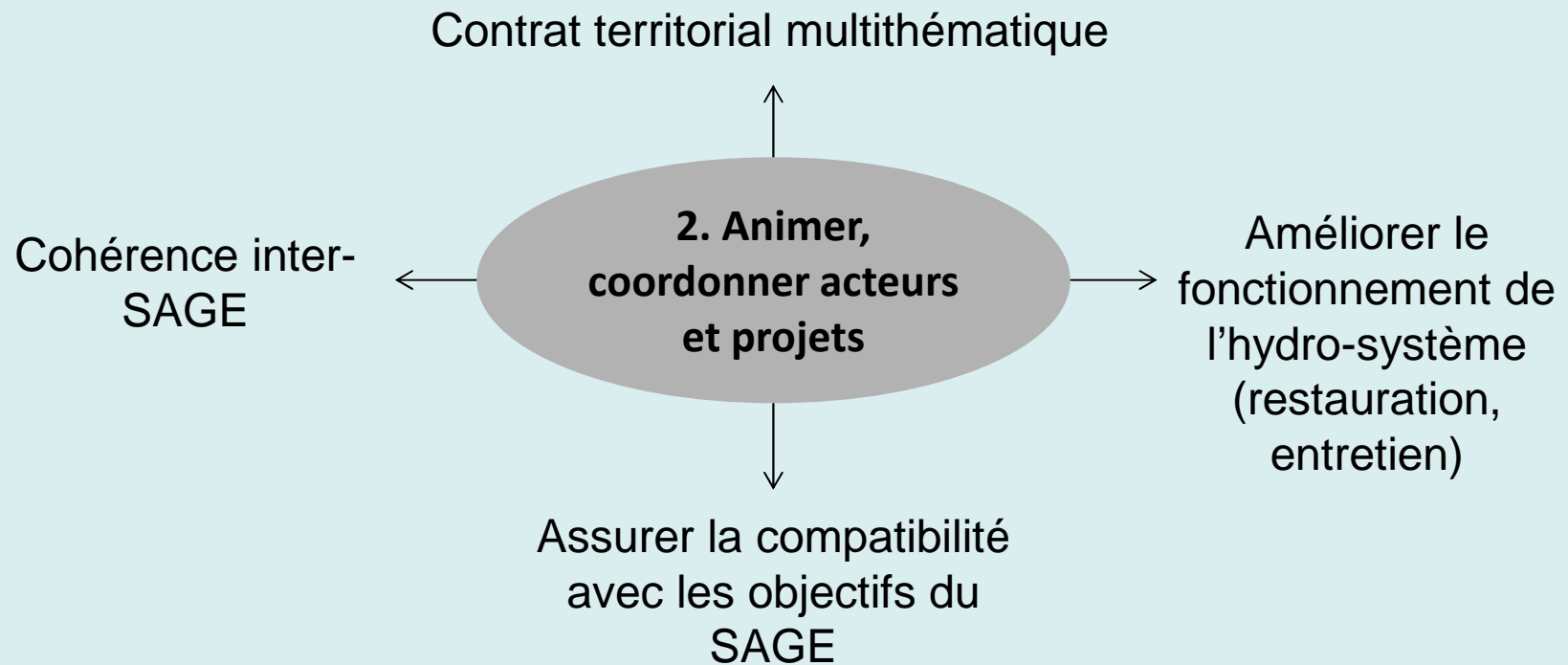


Gouvernance - objectifs





Gouvernance - objectifs



Gouvernance - objectifs

Réflexion amont (quoi, pourquoi,
comment, etc.)



**3. Suivre et évaluer
la mise en œuvre**



Tableau de bord

4. Communiquer



Gouvernance - stratégie

- ✓ Réflexion / recherche de synergies à l'échelle du bassin et d'efficacité dans la mise en œuvre du SAGE
 - **Schéma organisationnel** (MO, compétences, moyens) notamment pour ce qui concerne la restauration des fonctionnalités du bassin
- ✓ La **CLE** et la **concertation** sont au centre le politique de gestion de l'eau
- ✓ Stratégie de **communication**
- ✓ La **structure porteuse** permet la synergie des interventions en suivant et accompagnant les projets sur le territoire et **BV voisins**



Gouvernance - stratégie

LEVIER OPERATIONNEL =

- ✓ Contrat multithématique, coordonné par la structure porteuse
 - Volets quantitatif, qualitatif, cours d'eau & milieux, inondations
 - Pas besoin d'attendre l'approbation du SAGE
 - Maîtrises d'ouvrage à définir pour porter le volet quantitatif
- ✓ Indicateurs d'évaluation des actions
- ✓ Evaluation de la mise en œuvre du SAGE
 - Réflexion amont (quoi, pourquoi, qui, comment, moyens, etc.)
 - Bilan annuel



CE et milieux - constats

- ✓ Dysfonctionnement général (+ conséquences)
 - Mauvais état hydromorphologique
 - Rupture des connexions
 - Dégradation des fonctionnalités (protection insuffisante)
- ✓ Etat piscicole dégradé
- ✓ Complexité du réseau et multiplicité des ouvrages
- ✓ Espèces envahissantes
- ✓ Manque de connaissances / ZH
- ✓ Sédimentation (aval)



CE et milieux - objectifs





CE et milieux - stratégie

- ✓ Amélioration des connaissances et politique de communication + valorisation des fonctionnalités des milieux aquatiques
- ✓ Schéma organisationnel pour restaurer les fonctionnalités (MO, moyens, calendrier, méthode, etc.) → **secteurs orphelins** ?
- ✓ Pérenniser les gains obtenus en termes de fonctionnalités des milieux + sensibilisation des propriétaires / exploitants
- ✓ Politiques coordonnées et cohérentes (**inter-SAGE**)



CE et milieux - stratégie

LEVIER OPERATIONNEL =

- ✓ Contrat multithématique - volet « restauration du fonctionnement du BV »
 - Restaurer le fonctionnement des CE et milieux
 - Restaurer les fonctionnalités piscicoles
- ✓ **Gestion coordonnées des ouvrages / continuité écologique + sensibilisation**
- ✓ Protection des zones humides / documents d'urbanisme (association de la CLE)
- ✓ Association de la CLE en amont des projets d'aménagement



Quantitatif - constats

- ✓ Etiages sévères et souvent très précoces
- ✓ Déséquilibre quantitatif
 - Ecart important
 - VP notifiés
 - Démarches de stockage
- ✓ Vigilance nécessaire / eau potable : prioritaire en cas d'augmentation des besoins
- ✓ Suivi métrologique à développer

Quantitatif - objectifs

Eau potable = prioritaire

**1. Gérer, répartir la
ressource et maîtriser
les besoins futurs**

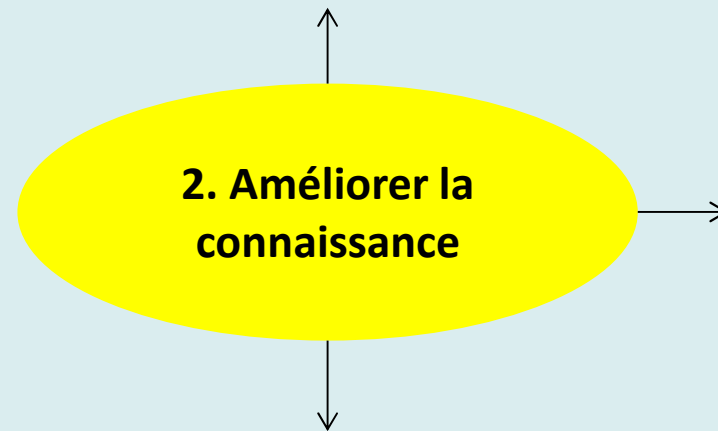
Usage agricole = soutenir de la
politique engagée par l'Etat +
réflexion / système de production
adapté à la ressource disponible

Usage industriel = réflexion /
process adapté à la ressource
disponible

+ politique d'économie d'eau

Quantitatif - objectifs

Fiabiliser le suivi métrologique



Développer
notamment le suivi
métrologique
hivernal

Inventorier les **forages
domestiques**



Quantitatif - stratégie

- ✓ Eau potable = prioritaire (réserver certaines ressources)
- ✓ Politique d'économie d'eau (tous usages)
- ✓ Soutien de la politique engagée par l'Etat (réforme des volumes prélevables) → coordination à l'échelle du bassin (OU, gestions structurelle et conjoncturelle)
- ✓ Effort collectifs à poursuivre et valoriser ;
Responsabilité de l'ensemble des acteurs
- ✓ Bilans annuels des acteurs responsables des prélèvements



Quantitatif - stratégie

- ✓ Réflexion des entreprises / adaptation des systèmes de production à la ressource disponible
- ✓ Politiques coordonnées et cohérentes (**inter-SAGE**)



Quantitatif - stratégie

LEVIER OPERATIONNEL =

- ✓ Contrat multithématique - volet « quantitatif»
 - Pas besoin d'attendre la fin de la révision du SAGE
 - **Portage et animation de ce volet à définir**
 - Mise en œuvre de la politique d'économie d'eau
- ✓ **Pérennisation des réseaux de mesures** actuels (fiabiliser + suivi hivernal adéquat)



Qualitatif - constats

- ✓ Pollution généralisée (nutriments : nitrates, phosphores)
- ✓ Pollution par les produits phytosanitaires
- ✓ Eau potable
 - Nitrates et phytosanitaires
 - Abandon de ressources
 - Programmes de reconquête
- ✓ Industrie
 - Légère et Belle



Qualitatif - constats

- ✓ Assainissement
 - Peu de connaissance sur l'ANC
 - Gestion des eaux pluviales
- ✓ Manque de connaissances
 - Transferts
 - Polluants spécifiques et perturbateurs endocriniens

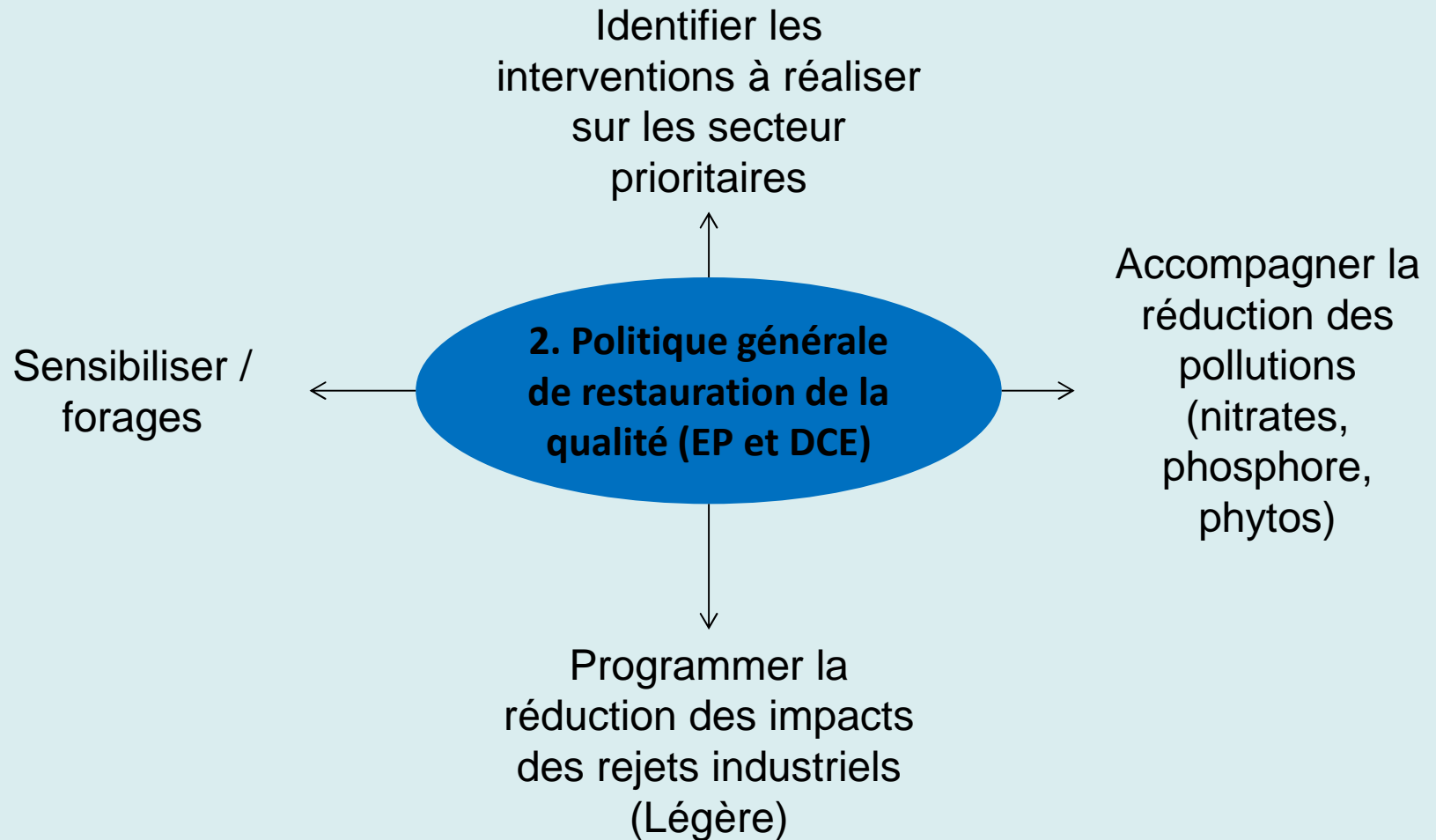
Qualitatif - objectifs

Suivre l'évolution de la qualité des eaux

**1. Exploiter et
améliorer les
connaissances**

Identifier les besoins en
réseaux
complémentaires

Qualitatif - objectifs





Qualitatif - stratégie

- ✓ Eau potable = prioritaire → maintenir/améliorer la qualité sur les secteurs concernés
- ✓ Priorité = ME objectif « bon état » 2015
- ✓ Politique de communication / ensemble des usagers(forages)
- ✓ Politiques coordonnées et cohérentes (**inter-SAGE**)



Qualitatif - stratégie

LEVIER OPERATIONNEL =

- ✓ Contrat multithématique - volet « qualitatif »
 - Programmes spécifiques sur les zones à enjeux (AAC, ME objectifs 2015)
 - Lutte contre les pollutions diffuses (non) agricoles
 - Réductions à la source
 - Limitation des transferts (aménagement de l'espace rural, restauration des éléments de paysage)
 - Rejets IOTA et ICPE : seuils plus contraignants / P et N (?)
 - Programme de réduction des rejets / Légère (Solvay)
- ✓ Secteurs problématiques / ANC ?



Qualitatif - stratégie

LEVIER OPERATIONNEL =

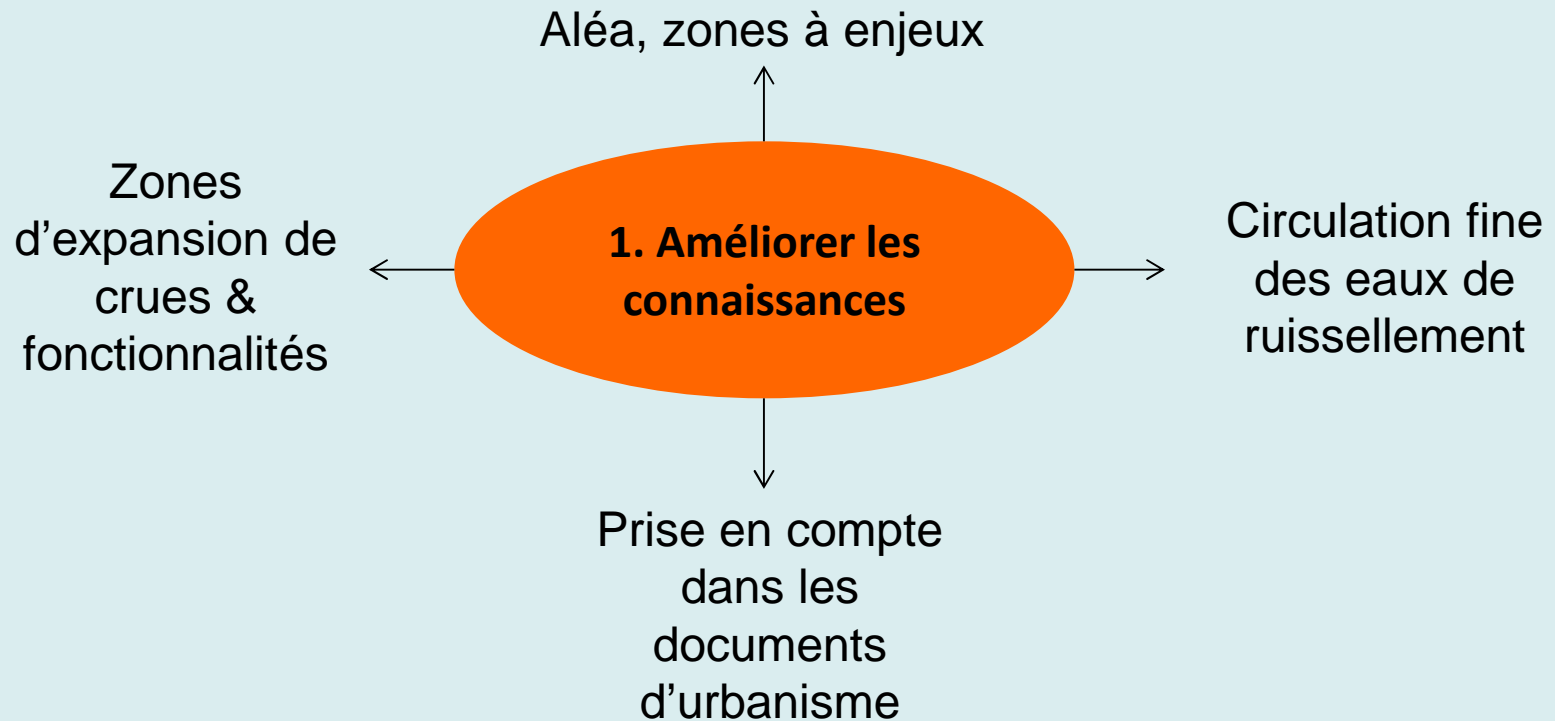
- ✓ S'assurer des capacités d'assainissement en amont des projet
- ✓ **Pérenniser les réseaux de suivi** (suivi / évaluation)
- ✓ Inclure le **glyphosate et l'AMPA** dans les objectifs de qualité (phytos / eaux sup.)



Inondations - constats

- ✓ Dysfonctionnement général de l'hydrosystème + conséquences
- ✓ Aménagements favorisant le risque d'inondation
- ✓ Risque connu mais peu pris en compte dans les politiques d'urbanisme
 - Urbanisation en lit majeur sur certains secteurs
 - Déficit / gestion du pluvial
- ✓ Manque de connaissances
 - Zones d'expansion des crues
 - Ouvrages hydrauliques

Inondations - objectifs



Inondations - objectifs

Diagnostic de vulnérabilité

**2. Réduire la
vulnérabilité et
anticiper**

Réaliser des PPRI

Inventorier les
réseaux, recenser
les aléas

**3. Gérer les eaux
pluviales**

Fixer le
débit de
fuite

Réaliser des schémas
de gestion des eaux
pluviales



Inondations - stratégie

- ✓ Travail commun avec l'EPTB Charente (PAPI)
- ✓ Extension des vigilances crue (Boutonne amont)
- ✓ Concertation → **gestion coordonnée des ouvrages hydrauliques**
- ✓ Améliorer la prise en compte du risque inondation à l'échelle communale
- ✓ Politique de communication et d'information
- ✓ Règles de gestion des eaux pluviales (association de la CLE en amont des projets)



Inondations - stratégie

LEVIER OPERATIONNEL =

- ✓ Contrat multithématique - volet « inondations »
 - Aménagements de ralentissement dynamique
 - **Restauration / préservation des fonctionnalités des zones d'expansion des crues**
 - Restauration du fonctionnement du bassin
 - **Diagnostics de vulnérabilité (secteurs à enjeux) →**
programmation
- ✓ Coordination avec l'EPTB Charente :
centralisation des connaissances



4. Questions diverses



Tableau de bord 2012

- ✓ Version de travail sur le site Internet du SAGE (espace membres de la CLE / du bureau)
- ✓ Forme identique aux TB 2009, 2010 et 2011



Tableau de bord 2012

- ✓ Données manquantes :
 - Données « Banque Hydro » 01.01.2012 - 07.04.2012
 - Rendements épuratoires moyens (79) et sur l'ensemble du bassin
 - Prom'haies : animation auprès du public
 - IPR à Vernoux sur Boutonne



Tableau de bord 2012

- ✓ Augmentation des volumes prélevés pour l'irrigation (11 499 927 m³) : + 1 917 274 m³
- ✓ Seuil de coupure franchi 5 fois, DCR franchi 3 fois
- ✓ 44 jours de restriction d'irrigation entre le 11 juin et le 30 septembre 2012 (août/septembre)
- ✓ Début d'année inquiétant > printemps humide (avril) > nette chute des débits pendant l'étiage > remontée fin octobre → étiage moins sévère mais surtout moins prolongé qu'en 2011



Tableau de bord 2012

- ✓ Augmentation des prélèvements & rejets de Solvay depuis 2009 (reprise de l'activité)
 - Augmentation de Ni et Pb depuis 2009 ? (correction TB 2011)



Questions diverses

- ✓ Relevé des échelles sur la Boutonne aval
 - ✓ IZH : Fontenille St Martin d'Entraigues
 - ✓ Rapport d'activité 2013
 - ✓ ...
- ➔ Séance plénière de la CLE le 30 janvier 2014 à 9h30 (Fondation Robert à St Jean d'Y)



SYMBO

Animation du SAGE - Clémentine GAUFILLET

12 rue Louis Audouin-Dubreuil
17400 - SAINT-JEAN-D'ANGELY

TEL : 05.46.26.29.66

FAX : 05.46.26.29.70

MAIL : symboutonne@wanadoo.fr

SITE INTERNET DU SAGE : www.sageboutonne.fr

Contact →

